



LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL COMBRAILLES

reconnu PAT Emergence niveau 1 par le ministre de l'Agriculture depuis le 1er juin 2021



VERS UNE ALIMENTATION LOCALE, SAIN ET DURABLE POUR TOUS



Ce projet porte sur 3 axes qui vont se déployer sur 3 ans :

>> **Renforcer l'identification locale de la production agricole** d'élevage, des productions déficitaires, maraichage et verger en développant les outils nécessaires pour soutenir ces filières.

>> **Permettre à la Restauration Hors Domicile** d'atteindre les objectifs de la loi EGALim en améliorant la connaissance des productions, en favorisant la sensibilisation et la formation, et en essayant les pratiques d'approvisionnement local.

>> **Eduquer à une alimentation saine et de proximité** en accompagnant les initiatives citoyennes et en favorisant la sensibilisation et l'éducation des enfants

Regardez en replay le FORUM organisé par le SMADC le 1er Avril 2021 sur YouTube.

https://www.youtube.com/channel/UCmr4so9HQKPKoVW5cdfj_yw

Témoignages d'élus et de professionnels impliqués dans les circuits courts

Démarche pilotée par les élus du SMADC en lien étroit avec les trois communautés de communes des Combrailles

SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT
ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMBRAILLES

Maison des Combrailles - 2 Place Raymond Gauvin - 63390 Saint-Gervais-d'Auvergne
Tél. : 04 73 85 82 08 Email : smadc@combrailles.com



www.combrailles.com